

Catalogue 92 328F

Logements et ménages

Rapports techniques du recensement de 1991

91

Recensement



Canadä

Pour nous joindre

Des données sous plusieurs formes...

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toutes les demandes de renseignements au sujet des produits et services doivent être adressées au centre de consultation de Statistique Canada de votre région :

Halifax	(902 426-5331)	Regina	(306 780-5405)
Montréal	(514 283-5725)	Edmonton	(403 495-3027)
Ottawa	(613 951-8116)	Calgary	(403 292-6717)
Toronto	(416 973-6586)	Vancouver	(604 666-3691)
Winnipeg	(204 983-4020)		

Un service d'appel interurbain sans frais est offert, dans toutes les provinces et dans les territoires, **aux utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres régionaux de consultation.

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard	1-800-565-7192
Québec	1-800-361-2831
Ontario	1-800-263-1136
Saskatchewan	1-800-667-7164
Manitoba	1-800-661-7828
Sud de l'Alberta	1-800-882-5616
Alberta et les Territoires du Nord-Ouest	1-800-563-7828
Colombie-Britannique et le territoire du Yukon	1-800-663-1551
Appareil de télécommunications pour malentendants	**1-800-363-7629**
Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis)	**1-800-267-6677**

Comment commander les publications

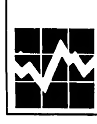
On peut se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés et des autres librairies locales, par l'entremise du centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près, ou en écrivant à la Division du marketing, Ventes et Service, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Veuillez communiquer avec le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements sur les produits et services électroniques. Voir le bon de commande à la fin du présent produit pour d'autres détails.

(1-613-951-7277)
Numéro du télécopieur (1-613-951-1548)
Toronto Carte de crédit seulement (1-416-973-8018)

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.





Statistique Canada

Rapports techniques du recensement de 1991

Logement et Ménages

Série des produits de référence

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

Septembre 1994

Prix : Canada : 20 $
États-Unis : 24 $ US
Autres pays : 28 $ US

Catalogue 92-329F

ISBN 0-660-93512-0

Ottawa

This publication is available in English upon request (92-329E)

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:

Logements et ménages

(Rapports techniques du recensement de 1991)
(Série des produits de référence)
Publié aussi en anglais sous le titre : Housing and households.
ISBN 0-660-93512-0
CS92-329F

1. Logement -- Canada -- Statistiques.
2. Ménages (Statistique) -- Canada -- Statistiques.
3. Canada -- Recensement, 1991 -- Méthodologie.
4. Canada -- Recensement, 1991 -- Évaluation.
I. Statistique Canada. II. Collection.

HA741.5.1991 H6814 1994 304.6'0971'021
C94-988073-6

Pour citer ce document

Statistique Canada. Logements et ménages.
Rapport technique du recensement de 1991; Série des produits de référence.
Ottawa : Ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1994.
Numéro 92-329F au catalogue.

Le papier utilisé dans le présent document répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences - Permanence of Paper for Printed Library Materials. ANSI Z39.48-1984
∞

Préface

Au fil des ans, le recensement du Canada est devenu la principale source de renseignements sur les Canadiens et leur mode de vie. Les décisions prises à la lumière de ces renseignements ont une incidence directe sur la vie sociale et économique de tous les Canadiens.

À titre d'organisme responsable de l'élaboration de ces données, Statistique Canada se doit d'informer les utilisateurs sur la qualité des données obtenues. Il incombe au Bureau d'exposer les concepts et la méthodologie utilisés aux fins de la collecte et du traitement des données, ainsi que toute autre caractéristique des données susceptible d'avoir une incidence sur leur utilisation ou leur interprétation.

Afin de décrire la qualité des données du recensement de 1991, Statistique Canada a élaboré les publications suivantes : un **Dictionnaire du recensement**, qui représente de façon concise des données écrites et graphiques faciles à comprendre sur les concepts du recensement; le **Recensement en bref**, qui donne un aperçu des diverses étapes de la réalisation du recensement; et une série de **Rapports techniques**, qui présentent de façon plus approfondie des renseignements sur la qualité des données relatives à certaines caractéristiques, comme la famille qui est traitée dans le présent rapport.

Il est essentiel que les utilisateurs disposent de renseignements sur la qualité des données. Ces renseignements leur permettent de déterminer si les données du recensement peuvent leur être utiles et d'évaluer les risques auxquels ils s'exposent en tirant des conclusions ou en prenant des décisions à partir de ces données. Le recensement de 1991 a constitué une entreprise complexe et de grande envergure. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes élevées tout au long des opérations de collecte et de traitement, il est inévitable que les données résultantes soient entachées d'une certaine erreur.

Les renseignements sur la qualité des données revêtent également une grande importance pour Statistique Canada. La collecte de ces renseignements fait partie intégrante de l'élaboration et du maintien de programmes statistiques pertinents et fiables.

À n'en pas douter, la présente publication contribuera largement à l'atteinte de ces objectifs. Elle a été réalisée par Pierre Gauthier et Oliver Lo de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles.

Avant de terminer, je tiens à remercier les millions de Canadiens et de Canadiennes qui ont accepté de remplir leur questionnaire du recensement le 4 juin 1991, de même que tous ceux et celles qui ont aidé Statistique Canada à planifier et à réaliser le recensement.

Ivan P. Fellegi

Statisticien en chef du Canada

Table des matières

Liste des tableaux

I. Introduction

Au Canada, on réalise un recensement de la population tous les cinq ans. Ce projet d'envergure, dont la mise en oeuvre est confiée à Statistique Canada, a pour objet de recueillir, vérifier et publier des données sur la population du pays. Le recensement national fournit la base de données la plus complète sur les caractéristiques des Canadiens, de leur famille et de leur ménage. Les données recueillies vont de l'âge et du sexe des personnes jusqu'à leur origine ethnique, leur scolarité, leur profession, leur activité, leur industrie et leurs sources de revenu, en passant par les caractéristiques de leur famille et de leur ménage. Le recensement constitue une source de renseignements de valeur inestimable pour les divers paliers de gouvernement, les entreprises, les associations, les établissements d'enseignement, les groupes d'intérêt et le grand public. Les données recueillies peuvent être utilisées par les administrations publiques pour la planification des programmes sociaux et économiques ainsi que pour l'évaluation des besoins en matière d'établissements d'enseignement et de santé, et par les entreprises à des fins de planification.

On obtient les renseignements désirés au moyen d'un ensemble de questions élaborées par suite de consultations et d'essais approfondis. Les réponses sont recueillies par le biais de recenseurs formés à cet effet, soumises à une vérification visant à éliminer toute incohérence ou erreur, puis saisies. Les résultats définitifs sont entrés dans une base de données informatisée à Statistique Canada, pour être ensuite analysés, publiés et diffusés sous diverses formes.

Toutefois, dans un projet de l'envergure du recensement, les résultats ne sont jamais parfaits. Bien qu'on ait déployé des efforts considérables pour assurer le respect de normes de qualité élevées, il est inévitable que des erreurs se glissent à diverses étapes des opérations de collecte et de dépouillement. Il importe que les utilisateurs soient conscients de la nature et de l'ampleur des erreurs que peuvent renfermer les données du recensement ainsi que des risques qu'il y a à baser des conclusions ou des décisions sur ces données.

Les **Rapports techniques du recensement de 1991** ont été conçus pour informer les utilisateurs des problèmes susceptibles de se présenter ainsi que de la complexité des données. Ils ont pour objet d'exposer aux utilisateurs le cadre théorique et les définitions utilisés aux fins de la collecte des données, toute circonstance exceptionnelle pouvant avoir une incidence sur la qualité des données, les principales sources d'erreurs et, dans la mesure du possible, l'ampleur de l'erreur.

Outil d'analyse spécialisé, le présent produit, qui complète et coordonne les autres produits de référence, aidera l'utilisateur plus sophistiqué à comprendre les nuances relatives aux variables et les renseignements d'ordre méthodologique ayant trait à la couverture, à l'échantillonnage et à la pondération.

II. Concepts et définitions

Les définitions des termes, des variables et des concepts du recensement sont présentées dans le présent rapport telles qu'elles figurent dans le ***Dictionnaire du recensement de 1991*** (nº 92-301F au catalogue). Les utilisateurs sont priés de se reporter au Dictionnaire du recensement de 1991 pour obtenir les définitions complètes ainsi que des remarques additionnelles sur les concepts et les définitions qui ne figurent pas dans le présent chapitre.

Variables du recensement

Alors que le questionnaire du recensement de 1991 comprenait cinquante-trois (53) questions, le ***Dictionnaire du recensement de 1991*** (nº 92-301F ou D au catalogue) énumère plus de 200 variables. De toute évidence, il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les questions et les variables. Certaines questions donnent plusieurs variables, tandis que certaines variables proviennent des réponses de plusieurs questions.

Ainsi, certaines variables du recensement correspondent étroitement à l'information recueillie dans le questionnaire, tandis que d'autres variables sont très différentes. Par exemple, le sexe a deux catégories de réponses : masculin et féminin. Ces deux catégories du questionnaire correspondent exactement à celles de la base de données. Le *sexe* est donc une variable **directe**.

Les variables **dérivées** ont subi des transformations. Par exemple, on a demandé la «date de naissance» sur le questionnaire, mais c'est l'*âge* qui est la variable de la base de données. Parfois, le lien entre l'information recueillie et la variable de la base de données n'est pas évident. Par exemple, plusieurs questions sont utilisées pour identifier les *chômeurs*; pourtant, le mot «chômeurs» ne figure pas au questionnaire. Par ailleurs, la définition de ce terme n'est pas intuitivement évidente.

Les variables du recensement sont regroupées dans les catégories suivantes :

- chiffres et données démographiques;
- origine ethnique et immigration;
- données linguistiques;
- données autochtones;
- scolarité;
- religion;
- population active;
- revenu;
- familles;
- logement et ménages;
- institutions et autres logements collectifs;
- incapacité.

Le potentiel pour créer de nouvelles variables de recensement est en fait illimité. Certaines variables sont très ordinaires et **directes** tandis que d'autres variables peuvent être **dérivées** et personnalisées selon les besoins des utilisateurs.

Univers

Pour le recensement, l'«**univers**» fait référence à ce qui peut être calculé pour une totalisation. Voici ces différents univers :

- la population (c.-à-d. les personnes);
- les familles;
- les ménages;
- les logements.

L'**Univers de la population** comprend des variables qui ont trait à toute une gamme de caractéristiques de la population du Canada, telles que les caractéristiques démographiques et ethnoculturelles, la langue, la mobilité, la scolarité, le revenu et l'activité. La liste complète de ces variables figure à la Table des matières du ***Dictionnaire du recensement de 1991*** (n° 92-301F au catalogue). Pour certaines variables, les données portent sur l'ensemble de la population, alors que pour les autres, elles sont obtenues auprès d'un échantillon de la population.

Le recensement a pour principal objectif de faire une couverture exacte de l'ensemble de la population du Canada pour divers niveaux géographiques. Le recensement de 1991 recueille des renseignements sur :

- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus ayant un lieu de résidence au Canada;
- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus qui sont à l'étranger, soit sur une base militaire ou attachés à une mission diplomatique;
- tous les citoyens canadiens et immigrants reçus, en mer ou au port, à bord de navires marchands immatriculés au Canada;
- **les résidents non permanents** (personnes qui sont titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel ou qui revendiquent le statut de réfugié).

Les ***«familles»*** sont des groupes de personnes au sein d'un ménage. L'***Univers des familles*** comprend deux grandes catégories : ***les familles de recensement et les familles économiques.***

L'**Univers des ménages** comprend des sous-univers et des variables ayant trait à une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents temporaires ou étrangers) qui occupent un logement. Les ménages privés, les ménages collectifs, les ménages à l'extérieur du Canada sont autant d'exemples de sous-univers de ménages.

L'**Univers des logements** comprend des sous-univers (collectifs et privés) et des variables relatifs aux caractéristiques des logements au Canada. Les logements se distinguent des ménages en ce que les caractéristiques d'un logement sont les attributs physiques d'un ensemble de pièces d'habitation, alors que les caractéristiques d'un ménage ont trait à la personne ou au groupe de personnes (sauf les résidents temporaires ou étrangers) qui occupent le logement.

Géographie du recensement

Statistique Canada utilise une structure géographique très précise et détaillée qui donne à l'utilisateur la possibilité d'obtenir de l'information pour de nombreuses unités géographiques distinctes, appelées régions géographiques. Les données du recensement de 1991 sont disponibles pour un grand nombre de régions géographiques normalisées, de même que pour des régions non normalisées ou définies par l'utilisateur.

Limites du recensement

Pour mener un recensement dans un pays aussi vaste que le Canada, il faut délimiter de plus petites régions géographiques afin de faciliter le dénombrement. Les régions de base sont les provinces (PROV), les circonscriptions électorales fédérales (CÉF) et enfin, une plus petite unité appelée secteur de dénombrement (SD).

Régions géographiques normalisées

Les données du recensement sont diffusées selon un certain nombre de régions géographiques normalisées. Ces régions peuvent être de deux (2) types : les unités administratives ou législatives et les unités statistiques.

a) Les unités administratives ou législatives, définies à quelques exceptions près dans des lois fédérales ou provinciales, sont les suivantes :

Région géographique	Nombre total
• provinces et territoires;	12
• circonscriptions électorales fédérales (CÉF);	295
• divisions de recensement (DR);	290
• subdivisions de recensement (SDR);	6,006
• régions infraprovinciales (RI).	68

b) Les unités statistiques sont définies par Statistique Canada aux fins de l'élaboration du cadre spatial utilisé pour la collecte et la diffusion des données du recensement. Ce sont :

Région géographique	Nombre total
• régions agricoles;	76
• subdivisions de recensement unifiées (SRU);	2,630
• régions métropolitaines de recensement (RMR);	25
• agglomérations de recensement (AR);	115
• régions métropolitaines de recensement primaires (RMRP);	12
• agglomérations de recensement primaires (ARP)	21
• secteurs de recensement (SR);	4,068
• secteurs de recensement provinciaux (SRP);	1,815
• régions urbaines (RU)/régions rurales;	893
• parties de RMR/AR;	S.O.
• composantes des RMR/AR;	S.O.
• secteurs de dénombrement (SD).	45,995

D'autres unités géographiques qui sont quasi normalisées sont la **localité non constituée (LNC)**, la région définie selon le **township, rang et méridien** et la région définie selon le **code postal.**

Secteur défini par l'utilisateur

Les données du recensement peuvent également être produites pour des régions autres que les régions géographiques normalisées, c'est-à-dire pour des secteurs définis par les utilisateurs. Ces secteurs peuvent être de deux (2) types : il peut s'agir d'un regroupement de régions géographiques normalisées ou de **secteurs demandés** expressément par l'utilisateur.

Pour une description plus approfondie des termes liés à la géographie du recensement de 1991, consulter la section du **Dictionnaire du recensement de 1991** portant sur la géographie. Elle présente de façon plus détaillée les concepts associés aux régions géographiques et à la cartographie du recensement.

III. Collecte des données et couverture

Collecte des données et couverture (généralités)

Pour le recensement de 1991, les données ont été recueillies dans plus de 11 millions de logements au Canada et à l'étranger. La méthode de collecte des données consiste à livrer puis à récupérer environ 11 500 000 questionnaires. Ces questionnaires sont ensuite contrôlés afin de déterminer s'ils ont été correctement remplis par tous les Canadiens dans l'ensemble du pays. Pour réaliser cette étape du recensement, près de quarante mille personnes (40 000) ont été employées dans diverses tâches allant de la cartographie aux activités postcensitaires.

1. Méthodes de collecte des données

Deux **méthodes de collecte** ont été utilisées dans le cadre du recensement de 1991 : **l'autodénombrement** et le **recensement par interview**. Dans les secteurs d'autodénombrement, un questionnaire (formule 2A ou 2B) a été livré à chaque logement avant le jour du recensement (le 4 juin). Un membre du ménage devait remplir le questionnaire le jour du recensement. Les questionnaires étaient retournés par la poste dans une enveloppe-réponse. Au recensement de 1991, moins de 2 % des ménages ont été dénombrés par des intervieweurs : pour ces ménages, les recenseurs remplissaient un questionnaire complet (formule 2D) au cours d'une interview. Cette méthode a été utilisée pour dénombrer chaque ménage dans les régions éloignées et les régions du Nord et dans les réserves indiennes où la méthode de retour par la poste est peu pratique en raison du service postal irrégulier. La population de certaines régions éloignées a été dénombrée aussi tôt qu'en mars 1991. Des données ont été recueillies sur **chaque citoyen canadien, chaque immigrant reçu et chaque résident non permanent qui était vivant à minuit dans la nuit du 3 au 4 juin 1991**.

Les deux principales **méthodes de dénombrement** reconnues utilisées par les recenseurs sont la méthode **«de jure»** et la méthode **«de facto»**. La méthode «de jure» associe la personne à son domicile habituel tandis que la méthode «de facto» associe la personne au logement où elle se trouve au moment du recensement. Au Canada, on utilise la méthode **«de jure modifiée»**. D'une part, les personnes ont été dénombrées à leur domicile habituel, peu importe où elles se trouvaient le jour du recensement. D'autre part, on dénombrait également tous les Canadiens se trouvant dans un logement le jour du recensement et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada. Cette approche a été choisie parce qu'on reconnaît que l'application de la méthode «de jure» proprement dite peut se solder par des omissions dans le cas de personnes absentes de leur domicile habituel la nuit du recensement et qu'elle permet de réduire le nombre de ces oublis.

En 1991, un certain nombre de mesures ont été prises afin d'améliorer la couverture, notamment :

- le recours à la publicité payante pour faire savoir aux Canadiens quand et comment «être du nombre»;
- la création d'un registre des adresses à partir d'autres sources de renseignements et l'utilisation de ce registre aux fins du repérage des logements oubliés;
- l'établissement de procédures spéciales afin de dénombrer les sans-abri dans les soupes populaires;
- l'établissement de procédures spéciales de dénombrement dans les réserves indiennes;
- l'élaboration d'un questionnaire facile à remplir;
- un Programme d'information publique et un Service d'assistance téléphonique multilingue;
- un contrôle et un suivi effectués par le recenseur dans les cas de non-réponse et de données manquantes;
- des vérifications de la qualité des tâches des recenseurs effectuées par le CR et le technicien du contrôle qualitatif.

Les principaux éléments, documents et unités géographiques utilisés dans le cadre de la collecte des données et de la couverture sont les suivants :

- **Registre des visites (RV) (formule 1)**

  Un document utilisé par les recenseurs pour inscrire les numéros de ménage et le nombre de personnes dans les ménages, y compris les résidents temporaires, dans chaque secteur de dénombrement. Les recenseurs inscrivent dans le RV chaque logement privé et collectif (occupé ou inoccupé) de même que chaque exploitation agricole située dans le secteur de dénombrement. Le RV fournit également des totaux dont on se sert pour s'assurer que tous les logements et toutes les personnes ont été dénombrés.

- **Questionnaires du recensement de la population**

  Sept (7) questionnaires ont été conçus en vue de la collecte des données du recensement de 1991 :

Dossier des logements collectifs	(formule 1A);
Questionnaire abrégé	(formule 2A);
Questionnaire complet	(formule 2B);
Questionnaire pour le dénombrement de la population d'outre-mer	(formule 2C);
Questionnaire du recensement par interview	(formule 2D);
Questionnaire individuel de recensement	(formule 3);
Questionnaire pour le dénombrement des soupes populaires	(formule 3B).

- **Secteur de dénombrement (SD)**

  Un secteur de dénombrement correspond à la région dénombrée par un recenseur. C'est la plus petite unité géographique pour laquelle on peut obtenir des données du recensement. Le nombre de logements peut varier entre un maximum de 375 dans les grandes régions urbaines et un minimum de 125 dans les régions rurales.

Veuillez vous reporter au **Questionnaire complet (formule 2B)** pour obtenir la liste complète des questions posées dans le cadre du recensement du Canada de 1991.

2. Registre des adresses (RA)

En 1991, le Registre des adresses (RA) a été utilisé pour la première fois dans les régions urbaines comptant au moins cinquante mille (50 000) habitants afin d'améliorer la couverture. Il s'agit d'une liste dressée à partir de plusieurs fichiers de données administratives tirés de sources variées. Le recenseur devait comparer les adresses qui avaient été inscrites au Registre des visites au moment de la livraison des questionnaires à celles figurant sur la liste tirée du registre des adresses. Si une adresse apparaissant sur la liste du RA ne correspondait à aucune adresse du Registre des visites, le recenseur se rendait une nouvelle fois dans le secteur afin de localiser le logement à l'adresse oubliée. Inversement, toute adresse consignée par le recenseur qui n'apparaissait pas au RA était ajoutée au RA après le recensement.

3. Études spéciales sur la couverture

Comme il est pratiquement impossible, dans le cadre d'une enquête d'aussi grande envergure, d'atteindre une couverture de cent pour cent (100 %), on effectue un certain nombre de vérifications sur l'opération de collecte des données. Ces études permettent de mesurer l'importance des erreurs de couverture qui se produisent lorsque des logements ou des personnes sont oubliés, inclus à tort ou dénombrés deux fois. Parmi les vérifications effectuées, notons la **vérification des logements inoccupés**, l'**étude sur les résidents temporaires**, la **contre-vérification des dossiers** et l'**étude sur le surdénombrement.** Ces études seront traitées plus en détail dans les chapitres suivants portant sur l'Assimilation des données (chapitre IV) et l'Évaluation des données (chapitre VI), ainsi que dans le rapport technique sur la ***Couverture*** (n° 92-341 au catalogue).

IV. Assimilation des données

L'assimilation des données est l'étape du dépouillement au cours de laquelle les données recueillies à l'aide des questionnaires du recensement sont contrôlées, codées et saisies. Ce processus prévoit également la transformation des réponses figurant aux questionnaires en données lisibles par machine. Les quatre principales composantes de l'assimilation des données sont :

- le dépouillement au bureau régional (DBR);
- l'entrée directe des données (EDD);
- le dépouillement au bureau central (DBC);
- le codage automatisé (CA).

1. Dépouillement au bureau régional (DBR)

À cette étape, le personnel du DBR veillera à ce que les renseignements figurant aux questionnaires se prêtent à l'introduction par clavier dans l'ordinateur. Près de 2 000 personnes travaillent à cette tâche dans les centres de dépouillement régionaux de Revenu Canada, Impôt (RCI) situés à St. John's, Jonquière, Shawinigan, Sudbury, Winnipeg et Surrey. À Ottawa, cette tâche est exécutée au bureau central de Statistique Canada. Pour le recensement de 1991, l'opération s'est déroulée durant la période allant de juillet à novembre 1991.

Les opérations au DBR sont les suivantes :

a) **Réception et préparation des documents**

Lorsque les questionnaires remplis parvenaient aux centres régionaux de dépouillement, ils étaient enregistrés, comptés et préparés pour l'entrée des données. La préparation comprenait la vérification des questionnaires et des registres des visites - il fallait, par exemple, s'assurer que le nombre de membres du ménage correspondait dans les deux documents. On vérifiait la lisibilité afin de s'assurer que les documents étaient prêts pour l'entrée dans l'ordinateur. Finalement, toutes les réponses concernant les liens entre les membres du ménage (question 2) étaient converties en codes numériques.

b) **Contre-vérification des dossiers**

Un échantillon de personnes a été tiré des dossiers du recensement de 1986 et d'autres sources externes; on a ensuite examiné les documents de 1991 afin d'y retrouver les mêmes personnes. Si une personne était retrouvée, les caractéristiques de 1991 étaient notées puis renvoyées au bureau central. Pour celles qui n'avaient pu être retrouvées, un dépistage subséquent avait lieu afin de déterminer si ces personnes avaient été dénombrées ailleurs au Canada ou étaient manquantes. Les résultats de ces recherches sont codés et saisis, puis le fichier est envoyé à la Division des méthodes d'enquêtes sociales en vue de la pondération et de la production d'estimation du sous-dénombrement.

c) **Codage des variables économiques**

Les réponses données à certaines questions sur le marché du travail dans les formules complètes du recensement ont été converties en codes numériques pour l'entrée directe des données. Cette étape comprenait trois tâches :

- le contrôle pour déterminer si le répondant avait travaillé au cours de la période du 1er janvier 1990 au 4 juin 1991;
- la conversion des questions portant sur l'industrie, la profession et le lieu de travail en codes numériques;
- le contrôle de la question sur la catégorie de travailleurs.

Les surveillants ainsi que les consultants en codage ont corrigé toutes les divergences dans le codage avant d'envoyer les questionnaires d'un secteur de dénombrement (SD) à l'étape suivante. D'autres sources (comme les annuaires des villes et les agents spécialisés) ont à l'occasion été consultées.

d) Traitement

Les questionnaires étaient transférés aux unités de travail affectées à l'entrée directe des données aux bureaux régionaux de dépouillement de Revenu Canada, Impôt; de là, après l'introduction manuelle des données, ils étaient envoyés à Statistique Canada, Ottawa.

2. Entrée directe des données (EDD)

L'opération d'entrée directe des données a été effectuée pour Statistique Canada par les employés de Revenu Canada, Impôt (RCI). Les données des questionnaires ont été introduites par clavier dans sept (7) centres régionaux de RCI, puis transmises au bureau central de RCI à Ottawa et stockées sur des cartouches magnétiques. Cette opération a été effectuée par environ 1 500 personnes qui avaient prêté le serment de discrétion en vertu de ***la Loi sur la statistique.***

3. Dépouillement au bureau central (DBC)

Le dépouillement au bureau central consiste en une combinaison d'opérations de dépouillement automatisées et manuelles conçues pour effectuer les contrôles structuraux des données du recensement et le dépouillement des questionnaires des dénombrements spéciaux comme les questionnaires des Canadiens vivant outre-mer, des résidents temporaires et des personnes vivant à bord de navires marchands, de navires de guerre et de navires de la garde côtière. Le personnel du DBC dépouille également les questionnaires recueillis dans le cadre des études sur la couverture comme la **contre-vérification des dossiers (CVD)**, la **vérification des logements inoccupés** et l'**étude sur le surdénombrement.** En outre, le personnel du DBC est également responsable des chiffres de population et de logements provisoires et définitifs et du microfilmage des questionnaires du recensement pour l'archivage. Cette opération, effectuée au bureau de Statistique Canada à Ottawa, emploie environ 150 personnes.

Le dépouillement au bureau central consistait en quatre (4) activités principales effectuées en trois (3) étapes :

- **AD I – Réception, enregistrement et entreposage**

  Les registre des visites et les questionnaires de chaque secteur de dénombrement étaient reçus, enregistrés et stockés au bureau central. Les bandes contenant les données des répondants étaient copiées et chargées dans la base des données du DBC.

- **AD II – Analyse des données**

  Des contrôles automatisés structuraux étaient effectués au niveau du secteur de dénombrement, du ménage et de la personne, et toute incohérence, que ce soit dans le nombre de personnes, le numéro de ménage, etc., était corrigée manuellement.

- **AD III – Dépouillement spécial**

  Les questionnaires des dénombrements spéciaux des Canadiens vivant à l'extérieur du pays, des résidents temporaires et des personnes à bord de navires marchands, de navires de guerre et de navires de la garde côtière ont été dépouillés et les données ont été redressées de manière à les inclure. En outre, les résultats des vérifications de la couverture portant sur les logements inoccupés, le sous-dénombrement et le surdénombrement ont été dépouillés et les données ajustées en se basant sur les résultats de la vérification des logements inoccupés.

- **AD I et/ou AD II**

  Le personnel du DBC était également responsable des chiffres de population et de logements provisoires et définitifs et du microfilmage des questionnaires du recensement pour l'archivage.

4. Codage automatisé (CA)

Lors du codage automatisé, on convertissait en codes numériques les réponses écrites aux questions sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison, la connaissance d'autres langues, le statut d'Indien inscrit, le lieu de naissance, l'origine ethnique, le principal domaine d'études, la religion et le lieu de résidence 1 an et 5 ans auparavant.

Les réponses ont été appariées à une classification/un fichier de référence automatisé contenant une série de mots ou d'expressions afin d'obtenir les codes numériques correspondants. Chaque variable a fait l'objet d'une analyse pour garantir que les objectifs relatifs à la qualité des données avaient été atteints, et les enregistrements étaient ensuite transférés en vue du contrôle et de l'imputation.

V. Contrôle et imputation

Dans le cadre de l'étape du contrôle et de l'imputation, toutes les erreurs, divergences, incohérences et réponses manquantes qui restent sont repérées et corrigées (y compris imputées) à l'aide d'une série de programmes informatiques entièrement automatisée. L'ensemble définitif de données épurées (qui ne comportent pas de réponses invalides, incohérentes ou manquantes) est produit, formant une base de données unique qui fournit les renseignements les plus détaillés sur la population et ses caractéristiques offerts au Canada et cela pour tous les niveaux géographiques, de l'échelle nationale jusqu'au niveau des quartiers.

Les erreurs repérées à cette étape peuvent être dues au fait que des répondants ont répondu incorrectement à une question ou n'ont répondu qu'à une partie de la question; certaines erreurs ont pu également se produire lors des activités de codage ou de saisie des données. Une fois que les erreurs sont relevées, on impute les valeurs pour les inscriptions manquantes ou incomplètes. L'imputation, qui consiste à corriger les erreurs, peut être faite selon une méthode «déterministe» ou selon la méthode «hot deck». Dans le cas de l'imputation déterministe, on corrige les erreurs en inférant une bonne valeur à partir des réponses fournies aux autres questions. Selon la méthode «hot deck», un enregistrement qui possède un certain nombre de caractéristiques en commun avec l'enregistrement erroné est sélectionné, et le renseignement manquant est imputé à partir de l'enregistrement «donneur». Les variables lien avec la personne repère (ou avec la Personne 1), âge, sexe et état matrimonial, sont imputées selon cette dernière approche. Elle s'effectue ainsi par appariement à l'aide d'un dossier cohérent tout en tenant compte de certaines contraintes géographiques et auxiliaires.

Deux (2) systèmes automatisés sont utilisés pour contrôler et imputer les données du recensement :

- **CANEDIT**

  Ce système est utilisé pour corriger les données intégrales sur l'âge, le sexe, le lien avec la Personne 1 et l'état matrimonial ainsi que les données-échantillon (20 %) sur la population active (formule 2B). C'est donc ce système qui a été utilisé dans le cas des familles.

- **SPIDER (System for Processing Instructions from Directly Entered Requirements)**

  Le SPIDER est un système mis au point pour le recensement de 1981 en vue de traiter les variables codées plus complexes et les valeurs absolues tel le revenu. La plupart des réponses aux questions posées au cinquième de la population sont traitées par le système SPIDER.

1. La stratégie de contrôle et d'imputation des variables relatives aux logements et aux ménages

Les deux logiciels SPIDER et CANEDIT ont servi au contrôle et à l'imputation des données sur les logements et les ménages. Les variables traitées par le système CANEDIT comprenaient : Type de construction résidentielle, Nombre de pièces, Nombre de chambres à coucher, Période de construction et État du logement. Les variables suivantes ont été traitées par le système SPIDER : Mode d'occupation, Soutien du ménage, Nombre de soutiens dans le ménage, Loyer brut et Principales dépenses de propriété (et leurs composantes tel que décrit ci-après), Logements classés comme condominiums et Valeur du logement.

Les contrôles des variables relatives aux logements et aux ménages ont permis de repérer les non-réponses (là où il devrait y avoir une réponse) et les réponses invalides (par exemple, les valeurs hors limites et les données qui entrent en contradiction avec d'autres données). Une fois repérées, les non-réponses et les réponses invalides ont fait l'objet de l'imputation.

Pour faire l'imputation des variables relatives aux ménages et aux logements, on a établi un ensemble de conditions d'appariement en vue de la sélection d'enregistrements «donneurs» adéquats. On sélectionnait généralement, aux fins de l'imputation, des ménages ou des logements qui présentaient des caractéristiques similaires (par exemple, le même type de construction résidentielle, le même nombre de pièces et de chambres à coucher, le même mode d'occupation) et qui étaient situés dans la même région géographique. Le critère de sélection selon la région

géographique a été déterminé parce que les logements situés dans une même région étaient susceptibles de présenter des caractéristiques similaires. L'analyse des résultats a permis de confirmer cette hypothèse.

2. Changements apportés en 1991 au processus de contrôle et d'imputation

Pour la première fois, au recensement de 1991, le contrôle et l'imputation des variables Mode d'occupation et Soutien du ménage ont été effectués entièrement à l'aide du système SPIDER, ce qui représente un changement par rapport aux recensements antérieurs, lorsqu'elles étaient traitées par le système CANEDIT. La stratégie de traitement des variables toujours traitées par le système CANEDIT n'a presque pas été modifiée par rapport à celle du recensement de 1986.

La conversion au système SPIDER a coïncidé avec l'apport de changements assez importants à la question sur le mode d'occupation. En 1991, cette question comprenait pour la première fois une catégorie distincte soit : logement de bande. Cette catégorie ne figurait que sur le questionnaire 2D, qui a servi au dénombrement des réserves indiennes et des établissements indiens.

Outre ce changement aux catégories, il a été décidé de mettre en oeuvre un contrôle par recoupement de la question sur le mode d'occupation. La question sur le mode d'occupation, posée à l'ensemble des ménages, a été vérifiée par recoupement avec les questions sur les coûts d'habitation, posées à un échantillon formé du cinquième des ménages. On a procédé ainsi afin que dans les cas de non-réponse ou de réponse invalide à la question sur le mode d'occupation et là ou des données sur les coûts d'habitation étaient disponibles, la «bonne» valeur puisse être imputée pour le mode d'occupation et que les données sur les coûts d'habitation ne soient pas perdues. Cette méthode représente une amélioration par rapport à l'ancien système selon lequel les données sur les coûts d'habitation étaient perdues lorsqu'une valeur incompatible avait été imputée pour le mode d'occupation. On croit que ces deux changements ont contribué à l'amélioration de la qualité des données sur la variable Mode d'occupation.

L'adoption du système de traitement SPIDER a également coïncidé avec l'apport de changements importants à la question sur le soutien du ménage. Pour la première fois, le questionnaire du recensement permettait l'inscription de plus d'une réponse à la question sur la personne responsable des paiements du ménage. En 1991, on a accepté jusqu'à six noms. Du fait de ce changement, il a fallu apporter des révisions majeures à la méthode de contrôle et d'imputation des réponses à la question sur le soutien du ménage. Après l'analyse et l'attestation des données obtenues, nous avons eu l'assurance que la question et le traitement des réponses ont abouti aux résultats escomptés.

Le traitement des variables relatives aux coûts d'habitation a été peu modifié, à part l'ajout de la catégorie frais de condominium aux Principales dépenses de propriété et la mise à jour des limites supérieures et des valeurs implicites. Comme c'était le cas lors des recensements précédents, les variables composantes (paiements annuels au titre de l'électricité, du combustible et des services; loyer mensuel dans le cas des locataires; paiement hypothécaire mensuel, impôt foncier et frais de condominium dans le cas des propriétaires) ont été traitées séparément, puis combinées pour former les deux variables utilisées pour la diffusion des données et l'analyse : Principales dépenses de propriété et Loyer brut.

Cette approche consistant à agréger les données relatives aux coûts d'habitation a été utilisée dans le cadre des recensements antérieurs et a produit des données fiables. Le traitement des composantes (effectué séparément quoique simultanément) avant leur agrégation permet de repérer et de résoudre les contradictions entre ces composantes.

De plus, on a constaté dans le cadre des recensements antérieurs que les répondants avaient tendance à sous-estimer certaines composantes et à en surestimer d'autres, ce qui se soldait par des estimations de piètre qualité au niveau des composantes. L'agrégation des composantes permet d'annuler ces deux biais et d'obtenir des estimations fiables au niveau agrégé. Pour ces raisons, les données sur les coûts d'habitation ont été attestées et diffusées au niveau agrégé seulement, même si toutes les mesures de contrôle et d'imputation ont été appliquées au niveau des composantes et que les processus ont été contrôlés pour s'assurer que les données sur les composantes étaient aussi fiables que possible. Les données agrégées résultantes étaient donc de qualité supérieure.

3. Taux de non-réponses et de réponses invalides

À la fin du processus, nous avons entrepris d'évaluer l'incidence du contrôle et de l'imputation sur les données relatives aux ménages et aux logements. Le tableau 5.1 résume l'ampleur de l'imputation effectuée pour les données sur les ménages et les logements au recensement de 1991. Il faut prendre note que ces taux ne concernent que les variables directes relatives aux ménages et aux logements. Aucun taux n'est présenté pour les variables Loyer brut et Principales dépenses de propriété, puisque ces variables combinées ne se prêtent pas à une analyse de cette nature. Les chiffres relatifs aux univers et aux sous-univers des logements et des ménages ne sont pas indiqués non plus parce qu'ils n'ont pas été imputés.

Comme on peut le constater, dans la plupart des cas, un faible pourcentage des données sur les logements et les ménages seulement ont été modifiées par suite de l'opération de contrôle et d'imputation. Dans l'ensemble, ces taux se comparent favorablement aux taux des recensements précédents et des enquêtes. Les taux de non-réponses sont quelque peu plus élevés que ceux des recensements antérieurs. On pense toutefois que cette augmentation du nombre de non-réponses est attribuable au fait que les questions portant sur le logement ont été placées à la fin du questionnaire plutôt qu'au début comme c'était le cas lors des recensements précédents.

Tableau 5.1 Taux de non-réponses, taux de réponses invalides et taux total de réponses imputées pour les variables relatives aux logements et aux ménages, ensemble du Canada, recensement de 1991

Variable	Taux de non-réponses (%)	Taux de réponses invalides (%)	Taux total de réponses imputées (%)
Type de construction résidentielle	1.96	0.0	1.96
Mode d'occupation	1.88	0.19	2.07
Soutien du ménage	2.22	S.O.	2.22
Nombre de pièces	1.2	0.1	1.3
Nombre de chambres à coucher	1.3	0.6	1.9
Période de construction	3.5	0.0	3.5
État du logement	1.8	0.0	1.8
Logements classés comme condominiums	6.9	0.1	7.0
Valeur du logement	10.5	1.7	12.2

4. Pondération

Un ménage sur cinq, soit 20 % de la population, reçoit un questionnaire plus détaillé (formule 2B - Questionnaire complet) qui contient des questions socio-économiques additionnelles. La réponse à ces questions pour l'ensemble de la population est estimée à partir d'un algorithme de pondération. La procédure de pondération des données-échantillon en 1991 est une version révisée de la méthode de 1986 appelée «procédure d'estimation généralisée par les moindres carrés (PEGMC)». À partir de poids initiaux qui sont de l'ordre de 5, la PEGMC consiste à utiliser l'information de base du recensement qui est recueillie pour chaque personne, c.-à-d. l'âge, le sexe et l'état matrimonial, pour corriger ces poids initiaux afin d'obtenir la concordance désirée entre les estimations-échantillon et les chiffres de population. Une fois les données arrêtées et les poids calculés, les données définitives sont transférées dans les bases de données d'extraction pour le Canada qui servent à produire les produits publiés et personnalisés.

VI. Évaluation de la qualité des données

Tout au long des différentes étapes du recensement, on a fait en sorte d'obtenir des résultats de qualité supérieure. Des normes de qualité rigoureuses ont été établies pour la collecte et le traitement des données et la mise sur pied du programme d'information publique a contribué à réduire les cas de non-réponse. Un programme d'évaluation de la qualité des données a été établi afin que l'information sur la qualité des données et sur les limites de ces données parvienne aux utilisateurs.

Malgré les efforts considérables déployés tout au cours du processus pour faire en sorte que les données obtenues soient de qualité supérieure, les données résultantes peuvent présenter certaines inexactitudes. Pour évaluer l'utilité des données du recensement dans leurs applications et comprendre les risques qu'il y a à tirer des conclusions ou à prendre des décisions en se fondant sur ces données, les utilisateurs doivent être au fait de leurs inexactitudes et savoir quelle est leur origine et leur composition.

Des erreurs peuvent se produire à pratiquement toutes les étapes du processus de recensement, depuis la préparation des documents jusqu'à la collecte des données, et dans toutes les étapes du dépouillement. Certaines erreurs surviennent au hasard et ont tendance à s'annuler mutuellement lorsque les réponses sont réunies pour un groupe important. Dans le cas d'erreurs de cette sorte, l'exactitude de l'estimation augmente proportionnellement à la taille du groupe. En conséquence, il importe de faire preuve de prudence lorsqu'on traite des estimations tirées d'agrégations de petits groupes de réponses. D'autre part, certaines erreurs qui se produisent de façon plus systématique entraînent des conséquences plus graves pour les utilisateurs que les erreurs aléatoires.

Les principaux genres d'erreurs dans les données générales du recensement sont les suivants :

- **Erreurs de couverture**

  Ces erreurs se produisent lorsque des personnes et/ou des logements sont oubliés, inclus à tort ou dénombrés deux fois.

- **Erreurs de non-réponse**

  Ces erreurs se produisent lorsqu'on ne peut obtenir de réponses de certains ménages ou de certaines personnes en raison de leur absence prolongée ou pour d'autres motifs semblables.

- **Erreurs de réponse**

  Ces erreurs se produisent lorsque les répondants, ou dans certains cas les recenseurs, interprètent mal une question du recensement et consignent une réponse inexacte.

- **Erreurs de dépouillement**

  Ces erreurs peuvent survenir durant le **codage**, lorsque les réponses en lettres sont converties en codes numériques par les commis, au cours de la **saisie des données** quand les réponses sont transférées des questionnaires aux bandes pour ordinateur par les clavistes et au cours de l'**imputation** lorsqu'une réponse valide, mais pas nécessairement exacte, est insérée par le programme informatique dans un enregistrement pour remplacer une donnée manquante ou invalide.

- **Erreurs d'échantillonnage**

  Ces erreurs ne surviennent que dans le cas des questions supplémentaires sur le Questionnaire complet (2B), posées à un échantillon formé de vingt pour cent (20 %) des ménages seulement, et découlent du fait que les données tirées de ces questions sont pondérées pour représenter la population entière. Elles sont nécessairement différentes de ce qu'elles auraient été si les questions avaient été posées à l'ensemble de la population.

Toutes les erreurs susmentionnées peuvent être soit des erreurs aléatoires, soit des erreurs systématiques. Dans le cas des erreurs d'échantillonnage, les erreurs systématiques sont habituellement beaucoup moins importantes que les erreurs aléatoires. Par contre, dans le cas des erreurs non dues à l'échantillonnage, la composante systématique peut être aussi importante que la composante aléatoire.

Quatre (4) études sont menées afin d'évaluer les erreurs de couverture :

- Vérification des logements inoccupés
- Étude sur les résidents temporaires
- Contre-vérification des dossiers
- Étude sur le surdénombrement

Deux (2) études sont menées pour évaluer les erreurs de réponse :

- Étude de contenu de la contre-vérification des dossiers
- Étude de contenu sur le surdénombrement

Quatre (4) études sont menées en vue d'évaluer l'incidence des erreurs d'échantillonnage sur les données-échantillon:

- Étude du biais de l'échantillon
- Évaluation de la pondération
- Étude sur la cohérence 2A/2B
- Étude sur la variance de l'échantillon

Deux autres études permettent d'évaluer la qualité des données

- L'Étude de l'échantillon de contrôle (Edit Sample Study)
- L'Étude de non-réponse par grappe (Clustered Non-response Study)

En plus de ces études, avant d'approuver la diffusion des données, la tâche d'attestation (ou de certification) est menée afin de déceler des anomalies qui n'auraient pas été identifiées aux autres étapes. On y analyse l'évolution des tendances pour les variables à publier.

Dans certaines réserves indiennes et établissements indiens (78 en tout), le dénombrement n'a pas été autorisé, a été interrompu avant la fin ou encore a donné lieu à des données dont la qualité laissait à désirer. Ces régions sont appelées **réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.** Dans ce cas, les données ne sont pas disponibles pour ces régions, ne sont pas incluses dans les tableaux et des notas à cet effet sont présentés, s'il y a lieu. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on analyse des données sur des régions où le dénombrement a été partiel, surtout dans le cas de petites régions pour lesquelles les répercussions sont plus marquées.

L'inclusion des **résidents non permanents** au recensement de 1991 aura un effet sur les variables recueillies auprès de l'ensemble de la population (données intégrales) comme l'âge, le sexe, la langue maternelle et l'état matrimonial. Il faudra examiner soigneusement les données du recensement sur l'immigration pour déterminer l'importance des variations découlant du dénombrement des résidents non permanents.

Évaluation des données sur les ménages et les logements

Une évaluation de la qualité des données sur les ménages et les logements a été réalisée à la fin de l'opération de contrôle et d'imputation. Au recensement de 1991, chacune des variables suivantes a fait l'objet d'un processus complet d'attestation :

- nombre de ménages privés et nombre de personnes dans ces ménages;
- nombre de logements collectifs et nombre de personnes dans ces logements;
- nombre de ménages à l'extérieur du Canada et nombre de personnes dans ces ménages;
- logements occupés;
- logements inoccupés;

- logements occupés par des résidents temporaires ou étrangers seulement;
- type de logement collectif;
- type de construction du logement privé;
- type de logement privé;
- nombre de personnes par logement privé;
- mode d'occupation du logement privé;
- principal soutien du ménage;
- nombre de soutiens par ménage privé;
- nombre de pièces par logement privé occupé;
- nombre de chambres à coucher par logement privé occupé;
- période de construction du logement privé occupé;
- nécessité de réparations au logement privé occupé;
- valeur du logement privé occupé par le propriétaire;
- logements privés occupés par le propriétaire classés comme condominiums;
- principales dépenses de propriété;
- loyer brut.

On a adopté dans tous les cas la même approche, c'est-à-dire que l'attestation a été réalisée, dans la mesure du possible, en suivant les étapes ci-après :

1. Analyse historique

La comparaison des données de 1991 avec les données des recensements précédents visait à repérer les changements intercensitaires importants et à déterminer si l'ampleur des changements était raisonnable à la lumière des tendances socio-économiques et démographiques observées entre 1986 et 1991.

2. Vérifications internes de la cohérence

Les vérifications internes de la cohérence ont été effectuées pour s'assurer qu'il ne restait pas de combinaisons de réponses illogiques qui auraient compromis l'utilité des données. On vérifiait par exemple si les locataires n'avaient pas inscrit une valeur à la question sur le paiement hypothécaire mensuel.

3. Vérifications de la cohérence avec des données provenant de sources externes

On a effectué des vérifications de la cohérence avec des données d'autres sources pour évaluer la qualité des données sur les logements et les ménages du recensement de 1991. On a fait cette comparaison pour vérifier essentiellement si les données du recensement de 1991 correspondaient dans l'ensemble aux données d'autres sources portant sur approximativement la même période de référence. On a tenu compte, dans cette évaluation, des différences entre le recensement et les autres sources sur le plan de la couverture et des méthodes d'échantillonnage et de pondération.

Les données de l'Enquête sur l'équipement ménager de 1991 ont été comparées aux données du recensement de 1991 pour la plupart des variables relatives au logement, alors que les données de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1990 ont servi à l'évaluation des données du recensement sur le coût d'habitation. Les données sur la variable «Valeur du logement» ont été comparées aux données obtenues de l'Association canadienne de l'immeuble pour les principales régions métropolitaines. Les données recueillies dans le cadre d'autres enquêtes de Statistique Canada ont servi pour la comparaison dans l'évaluation des données sur les logements collectifs.

4. Comparaison avant et après l'imputation

Les compositions et répartitions des réponses ont été comparées avant et après l'imputation pour s'assurer que le processus d'imputation n'a pas introduit un biais dans les données. Lorsque les compositions de réponses étaient presque identiques, on considérait que le processus d'imputation avait préservé la répartition des réponses.

5. Analyse géographique

Finalement, on a vérifié les répartitions géographiques pour les variables afin d'établir si elles correspondaient aux prévisions. Grâce à notre connaissance des différences régionales et de la situation du logement dans les grandes villes du Canada, nous avons pu déterminer si des erreurs s'étaient glissées dans les données.

Anomalies repérées dans les données du recensement de 1991 sur les ménages et les logements

Un petit nombre d'anomalies dans les données sur les sous-univers des logements et les variables relatives aux ménages et aux logements du recensement de 1991 ont été repérées au cours de l'évaluation des données. Cinq d'entre elles, présentées ci-après, justifient que des mises en garde soient faites à l'intention des utilisateurs de données.

1. Logements privés inoccupés

Selon les résultats de la vérification des logements inoccupés, il y a eu surdéclaration d'environ 134,700 logements privés inoccupés, ce qui représente approximativement 19 % de l'ensemble des logements inoccupés à l'échelle du pays. Les logements «impropres à l'habitation» (logements en construction ou logements qui étaient impropres à l'habitation permanente toute l'année au moment du recensement mais qui n'ont pas été indiqués comme tels au cours du dénombrement) représentent une grande partie des logements classés à tort comme logements inoccupés. Le taux de surdéclaration était plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines.

2. Type de logement collectif

Pour diverses raisons, par exemple du fait de différences sur le plan des univers et des méthodes de collecte des données, les chiffres des «établissements pour handicapés physiques» et des «hôpitaux psychiatriques» du recensement de 1991 ne correspondent pas aux données présentées dans la publication Établissements de soins pour bénéficiaires internes (n° 82-003S au catalogue). On croit que les différences subtiles dans le classement des logements collectifs sont responsables de cet état de fait.

3. Résidents habituels des logements collectifs

On a relevé les anomalies suivantes dans les données :

- 26.8 % des pensionnaires d'un établissement institutionnel (PÉI), dans les «orphelinats» étaient âgés de 20 ans et plus;
- 8.9 % des PÉI, dans les «foyers pour jeunes contrevenants» étaient âgés de 20 ans et plus;
- 2.9 % des PÉI, dans les «établissements de correction et établissements pénitentiaires» étaient âgés de moins de 20 ans.

Ces anomalies sont probablement imputables au problème du classement d'établissements ayant plus d'un usage dans une seule catégorie.

De même, les anomalies ci-après sont peut-être attribuables à la décision de détailler la classification des centres de soins spéciaux en trois catégories, soit les hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques, les maisons de repos et les foyers pour personnes âgées :

- 1.9 % des PÉI dans les «maisons de repos» étaient âgés de moins de 45 ans;
- 1.3 % des PÉI dans les «foyers pour personnes âgées» étaient âgés de moins de 45 ans.

4. Nombre de pièces par logement privé

Le nombre de logements contenant une ou deux pièces est peut-être trop bas en raison de la procédure de contrôle utilisée dans le traitement des données de 1991. On estime qu'à l'échelle nationale les chiffres des logements ayant une pièce et deux pièces sont inférieurs de 20 % et de 30 % respectivement aux chiffres réels. Ces logements ont été classés incorrectement dans les catégories de logements de trois pièces ou plus. Comme ces logements classés incorrectement représentent moins de 0.9 % du nombre total de logements au Canada, les chiffres des autres catégories de «Nombre de pièces» sont considérés comme exacts. Les utilisateurs peuvent accroître la fiabilité de leurs analyses en regroupant les logements d'une pièce, de deux pièces et de trois pièces en une seule catégorie (c.-à-d. logements ayant trois pièces ou moins).

5. Type de construction résidentielle

On pense qu'en 1991, il y a eu sous-déclaration des logements mobiles, un des types de construction résidentielle. Cela serait imputable au classement erroné d'un certain nombre d'habitations mobiles dans d'autres catégories de types de construction. Dans le cas des grandes régions géographiques, cette erreur ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur les données des autres catégories de logement en raison du nombre relativement élevé de logements dans ces régions. Toutefois, pour les petites régions géographiques, l'incidence peut être plus marquée. Le problème semble important dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, où l'on constate que le nombre d'habitations mobiles a décru de 64 % entre 1986 et 1991. Les utilisateurs doivent prendre note que les causes des variations intercensitaires dans diverses provinces et territoires ne sont pas liées entre elles.

VII. Comparabilité historique

Pour pouvoir utiliser au maximum les données du recensement, nous devons analyser non seulement les tendances historiques des données que nous diffusons, mais aussi les changements dans le temps ayant trait au genre de données désirées et aux méthodes de collecte. Par le passé, de nombreuses modifications ont été apportées au recensement du Canada afin de satisfaire les besoins en constante évolution des Canadiens pour des données disponibles rapidement et exactes sur le profil statistique du Canada. Cette approche souple a de nouveau été adoptée en 1991.

Les questionnaires ont été entièrement refaits pour le recensement de 1991. Les changements ci-après ont été apportés par rapport aux questionnaires du recensement de 1986.

- Douze (12) questions, qui n'avaient pas été posées en 1986, figuraient au questionnaire de 1991.
- Parmi ces douze (12) questions, sept (7) figuraient pour la première fois et les cinq (5) autres avaient déjà été posées lors de recensements antérieurs.
- Quatre (4) questions figurant au questionnaire du recensement de 1986 ont été supprimées pour le recensement de 1991.
- Deux (2) nouveaux questionnaires de recensement ont été utilisés en 1991 (formule 2D – Questionnaire par interview, et formule 3B – Questionnaire pour le dénombrement des soupes populaires).

On a créé la formule 2D pour le dénombrement des régions éloignées du Nord et des réserves indiennes. Elle contenait les mêmes questions que la formule 2B, mais était conçue pour le dénombrement en personne. La formule 3B, questionnaire-pilote, comprenait onze (11) questions. Des interviews de personne à personne ont été menées dans un échantillon de soupes populaires dans les principales villes canadiennes. Cette procédure de dénombrement spéciale a permi d'améliorer la couverture dans les grandes villes.

Pour le recensement de 1991, Statistique Canada a introduit le Registre des adresses dans l'ensemble du pays afin d'améliorer la couverture dans les centres urbains qui comptaient au moins cinquante mille (50 000) habitants. On estime que l'utilisation du Registre des adresses a donné lieu à une augmentation de la couverture correspondant à plus de soixante-huit mille (68 000) personnes. Veuillez vous reporter au chapitre III traitant de la Collecte des données et couverture pour de plus amples renseignements sur le Registre des adresses.

Pour la première fois depuis le recensement de 1941, **tant les résidents permanents que les résidents non permanents** du Canada ont été dénombrés. Comme ils forment un segment croissant de la population du Canada, les résidents non permanents peuvent créer une demande pour des services gouvernementaux comme des programmes ayant trait à l'éducation, à la formation linguistique, aux soins de santé et à l'emploi. Les utilisateurs devraient faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les données du recensement de 1991 à celles des recensements antérieurs.

En 1991, on a adopté une approche quelque peu différente en ce qui a trait à la publicité du recensement. Comme en 1986 et lors des recensements précédents, on a de nouveau obtenu l'appui bénévole de sociétés, d'associations et de ministères par l'intermédiaire du programme de parrainage. Par contre, pour compléter ce programme, Statistique Canada a mis sur pied une campagne de publicité payée en vue de sensibiliser davantage le public à l'importance des données du recensement et pour inciter les Canadiens à répondre correctement et en temps opportun à leur questionnaire du recensement. Au recensement de 1991, des trousses de l'enseignant ont été présentées pour contribuer à faire connaître les données du recensement qui sont offertes par Statistique Canada et les utilisations qu'on peut en faire.

Comparabilité historique des données sur les ménages et les logements

Pour la plupart, les variables relatives aux ménages et aux logements sont demeurées les mêmes au recensement de 1991 par rapport aux recensements antérieurs. Les changements ci-après, toutefois, peuvent influer sur la comparabilité historique des données.

Mode d'occupation

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation. Une catégorie spéciale **logement de bande** a donc été créée pour les produits du recensement de 1991. En 1991, les catégories de réponse pour cette variable étaient : propriétaire, locataire, logement de bande.

En 1986, les logements dans les réserves indiennes étaient tous classés dans la catégorie «dans une réserve».

Il est possible, dans certaines publications ou à l'aide de totalisations spéciales, d'obtenir des données comparables pour 1986 et 1991 en regroupant les données provenant des réserves indiennes ou des établissements indiens.

En 1961, 1966, 1971, 1976 et 1981, les logements dans les réserves indiennes étaient classés comme «possédés» ou «loués».

Soutien(s) du ménage

Une modification conceptuelle majeure a été apportée à cette variable lors du recensement de 1991 : pour la première fois, les répondants dans les ménages privés pouvaient indiquer plus d'une personne responsable des paiements du logement. Le maximum permis était de six.

Aux recensements de 1981 et de 1986, une seule personne pouvait être comptée comme soutien du ménage. Les comparaisons avec le recensement de 1991 peuvent être effectuées avec la variable **Principal soutien du ménage.**

Nombre de soutiens dans le ménage

Comme les répondants pouvaient indiquer plus d'une personne responsable des paiements du logement, les ménages privés peuvent maintenant être classés selon le nombre de soutiens dans le ménage. Aux recensements antérieurs, on ne comptait qu'un seul soutien par ménage privé.

Principales dépenses de propriété

Les données de 1991 pour cette variable calculée comprennent une composante additionnelle des coûts d'habitation, soit les «frais de condominium». Aux recensements de 1981 et de 1986, les données sur les frais de condominium n'ont pas été recueillies.

VIII. Produits et services

Consultation sur les besoins des utilisateurs

À l'occasion du recensement de 1991, on a accordé une plus grande importance à la consultation des utilisateurs aux fins de l'élaboration de la gamme de produits et services. Sur une période de deux ans, nous avons communiqué avec plus de 3 000 organismes des secteurs public et privé afin d'obtenir leurs commentaires sur la gamme de produits et services proposée.

L'objectif premier du projet était de consulter les utilisateurs actuels et potentiels des données du recensement afin d'évaluer la gamme proposée de produits et de services pour 1991. Le personnel du recensement utilisait les renseignements ainsi recueillis auprès de la clientèle pour mieux évaluer et déterminer les caractéristiques, le contenu, les prix, etc., des produits.

Les consultations ont varié considérablement, tant sur le plan de la forme que pour ce qui est du nombre et des secteurs clients consultés. Par exemple, certaines consultations d'envergure limitée ne visant que les centres régionaux de consultation et les coordonnateurs statistiques provinciaux n'étaient le plus souvent que des études préliminaires portant sur des types de produits nouvellement mis au point. À l'autre extrême, la série «Dimensions» a fait l'objet d'une enquête postale, à partir d'une liste d'envoi de 2 500 utilisateurs actuels et éventuels, et de discussions de groupe dans tout le pays. Une autre enquête postale auprès de plus de 200 bibliothèques a donné un taux de réponse de 80 % et des renseignements précieux sur les aspects des produits du recensement que les bibliothécaires considéraient importants. Les autres produits ont, pour la plupart, fait l'objet de consultations menées auprès de douzaines d'utilisateurs de différents secteurs au moyen d'interviews sur place ou de questionnaires à retourner par la poste. Dans bien des cas, le personnel des centres régionaux de consultation a été grandement sollicité pour organiser les consultations, mener les interviews et fournir leurs commentaires.

Du 1er au 15 novembre 1990, nous avons consulté huit (8) groupes thématiques au sujet des renseignements complémentaires diffusés sur les données du recensement afin d'obtenir leur commentaires et leurs recommandations à l'égard de la série des **Rapports techniques du recensement de 1991**. Les modifications et les améliorations fondamentales suggérées nous ont permis d'élaborer des produits répondant mieux aux besoins des utilisateurs actuels et éventuels.

Détermination du contenu des produits

Les utilisateurs ont majoritairement endossé la plupart des produits et services qui leur étaient présentés, mais ont aussi formulé d'utiles critiques. En fait, bien des suggestions confirmaient la nécessité d'apporter des changements qui avaient déjà été prévus. Dans certains cas, les résultats montraient que la demande était moins forte pour un produit et qu'il fallait donc renoncer à le produire. Les conclusions du Groupe de travail sur le Service des produits personnalisés du recensement ont amené la restructuration complète du service pour garantir un service plus rapide et de meilleure qualité. La variable du lieu de travail a fait l'objet d'une consultation pour déterminer si son codage au niveau inframunicipal présentait de l'intérêt et pouvait être financé.

Les consultations se sont avérées essentielles pour l'élaboration de la forme et du contenu de la gamme des produits et services du recensement, et pour l'établissement des marchés éventuels et des prix. De plus, le volet relations publiques de l'exercice ne doit pas être sous-estimé : les consultations ont donné au public un aperçu des produits du recensement et constituaient pour lui la preuve que ce qu'il dit compte.

Commercialisation des produits et services

Le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 fait en sorte que les utilisateurs de données éventuels reçoivent tous les renseignements nécessaires à la prise d'une décision éclairée quant à l'achat des produits et services du recensement. Il a pour objet de joindre les particuliers et les entreprises qui utilisent les données du recensement afin de les informer des produits et services pouvant être élaborés à partir de la base de données du recensement ainsi que des utilisations et applications auxquelles peuvent donner lieu ces produits et services. Le bureau central de Statistique Canada à Ottawa et les centres régionaux de consultation de tout le pays travaillent

de concert pour informer le plus grand nombre possible de personnes des possibilités offertes par la base de données du recensement.

Pour s'acquitter de ces tâches, le Programme de promotion et de diffusion du recensement a :

- planifié et coordonné la diffusion des données et des publications du recensement;
- élaboré une méthode axée sur le client pour promouvoir la base de données du recensement;
- entretenu des relations avec ceux qui ont parrainé le recensement avant le 4 juin 1991;
- assuré un suivi auprès des acheteurs des données du recensement de 1986 et des autres produits et services semblables de Statistique Canada;
- offert aux utilisateurs actuels et aux nouveaux utilisateurs éventuels des données du recensement un service après-vente et des ateliers de formation;
- intégré les produits et services du recensement aux nombreux autres produits et services offerts par Statistique Canada.

Chaque fois que des données sont diffusées, le Programme de promotion et de diffusion du recensement de 1991 s'assure que le grand public en soit informé de différentes façons, en particulier par les médias. La communication avec les ministères se fait par des lettres envoyées aux sous-ministres, qui indiquent les faits saillants des données diffusées, et par des séances d'information et des exposés spéciaux. En outre, ***Le Quotidien*** est envoyé à chaque député et sénateur, qui sont ainsi informés chaque fois que des données sont diffusées. Pour la première fois, les enseignants de tout le Canada auront, en plus des communiqués du recensement, des activités en classe reliées au recensement. Toutes ces mesures permettront de faire connaître les données du recensement et leurs utilisations possibles ainsi que les autres produits et services offerts par Statistique Canada. Onze (11) diffusions officielles de données ont été tenues au cours de la période allant d'avril 1992 à juin 1993.

Pour 1986 et 1991, les principales publications (de la série Le Pays) portant sur les logements et les ménages sont les suivantes :

1986

Logements et ménages : Partie 1 (données intégrales); n° 93-104 au catalogue

Logements et ménages : Partie 2 (données-échantillon); n° 93-105 au catalogue

1991

Logements et ménages (données intégrales); n° 93-311 au catalogue

Logements privés occupés (données-échantillon); n° 93-314 au catalogue

Coûts d'habitation et autres caractéristiques des ménages au Canada (données-échantillon); n° 93-330 au catalogue

IX. Conclusion

Le présent rapport traitait de la qualité des données sur les logements et les ménages du recensement de 1991. Il portait, notamment, sur les concepts et les définitions, la collecte et l'assimilation des données, le contrôle et l'imputation, l'évaluation et la comparabilité historique des données.

L'analyse a permis de montrer que, vu les faibles taux de non-réponses, les données de 1991 sur les logements et les ménages n'ont pas été faussées par le traitement dont elles ont fait l'objet. Néanmoins, des anomalies dont certaines sont imputables aux difficultés rencontrées au cours du dénombrement ont été relevées dans les données et ont eu des répercussions négatives sur les chiffres des logements privés inoccupés, le classement de certains types de logements collectifs et le classement selon le type de construction résidentielle, particulièrement dans le cas des logements mobiles.

Des notes spéciales sur la qualité des chiffres touchés figurent dans les produits de données.

Centres régionaux de consultation

Les centres régionaux de consultation de Statistique Canada offrent une gamme complète des produits et services du recensement. On y trouve une bibliothèque et un comptoir de vente où les utilisateurs peuvent consulter ou acheter les différents produits, dont les publications, les disquettes de micro-ordinateurs, les microfiches et les cartes.

Le personnel des centres régionaux de consultation fournit des services de consultation et de recherche en plus du service après-vente, y compris des séminaires et des ateliers sur l'utilisation des données de Statistique Canada.

Chaque centre vous offre la possibilité d'extraire de l'information des systèmes d'extraction des données informatisés CANSIM et E-STAT de Statistique Canada. Un service de renseignements téléphonique est également disponible; ce service est gratuit pour les utilisateurs se trouvant à l'extérieur des secteurs d'appels locaux. Téléphonez, écrivez, télécopiez ou visitez le centre régional de consultation le plus près pour de plus amples renseignements.

Région de l'Atlantique

Dessert les provinces suivantes :
Terre-Neuve et Labrador,
Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard
et Nouveau-Brunswick.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Viking, 3e étage
Chemin Crosbie
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3P2

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Télécopieur : (709) 772-6433

Services consultatifs
Statistique Canada
North American Life Centre
1770, rue Market
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3M3

Appel sans frais : 1-800-565-7192
Appel local : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Région du Québec

Services consultatifs
Statistique Canada
200, boul. René-Lévesque ouest
Complexe Guy-Favreau
Bureau 412 (Tour Est)
Montréal (Québec)
H2Z 1X4

Appel sans frais : 1-800-361-2831
Appel local : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Région de la Capitale nationale

Centre de consultation statistique (RCN)
Statistique Canada
Rez-de-chaussée, immeuble R.-H.-Coats
Avenue Holland
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Si vous demeurez à l'extérieur de la zone de communication locale, veuillez composer le numéro sans frais pour votre région.

Appel local : (613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Région de l'Ontario

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble Arthur Meighen, 10e étage
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

Appel sans frais : 1-800-263-1136
Appel local : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Région du Pacifique

Dessert la province de la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Services consultatifs
Statistique Canada
Centre Sinclair, bureau 300
757, rue Hastings ouest
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3C9

Appel sans frais : 1-800-663-1551
Appel local : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région des Prairies

Dessert les provinces suivantes :
Manitoba, Saskatchewan, Alberta
et les Territoires du Nord-Ouest.

Services consultatifs
Statistique Canada
Immeuble MacDonald, bureau 300
344, rue Edmonton
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3L9

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Services consultatifs
Statistique Canada
Tour Avord, 9e étage
2002, avenue Victoria
Regina (Saskatchewan)
S4P 0R7

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Services consultatifs
Statistique Canada
First Street Plaza, bureau 401
138 – 4e Avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 4Z6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Services consultatifs
Statistique Canada
Park Square, 8e étage
10001, Bellamy Hill
Edmonton (Alberta)
T5J 3B6

Appel sans frais : 1-800-563-7828
Appel local : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Appareils de télécommunications pour les malentendants : 1-800-363-7629

Numéro sans frais pour commander seulement (Canada et États-Unis) : 1-800-267-6677

Bibliothèques de dépôt

La bibliothèque de Statistique Canada, située à Ottawa, tient à jour les enregistrements complets de nature courante ou historique de l'ensemble des publications de Statistique Canada, qu'elles figurent au catalogue ou non. Les employés de la bibliothèque sont à la disposition des utilisateurs pour aider ces derniers à trouver les informations dont ils ont besoin.

Bibliothèque de Statistique Canada
Immeuble R.H. Coats, 2e étage
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6
Appel local: 613-951-8219/20
Télécopieur: 1-613-951-0939

La liste qui suit comprend les bibliothèques de dépôt complet qui reçoivent toutes les publications de Statistique Canada et de toute l'administration fédérale.

Canada

Terre-Neuve

St. John's

Memorial University of Newfoundland
Queen Elizabeth II Library
St. John's (Terre-Neuve)
A1B 3Y1

Île-du-Prince-Édouard

Charlottetown

Bibliothèque des services gouvernementaux
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 3T2

Nouvelle-Écosse

Halifax

Dalhousie University
Killam Memorial Library
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3H 4H8

Wolfville

Acadia University
Vaughan Memorial Library
Wolfville (Nouvelle-Écosse)
B0P 1X0

Nouveau-Brunswick

Fredericton

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

University of New Brunswick
Harriet Irving Library
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H5

Moncton

Université de Moncton
Bibliothèque Champlain
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

Sackville

Mount Allison University
Ralph Pickard Bell Library
Sackville (Nouveau-Brunswick)
E0A 3C0

Québec

Montréal

Bibliothèque municipale de Montréal
Montréal (Québec)
H2L 1L9

Services documentaires multimédia
Montréal (Québec)
H2C 1T1

Concordia University
Library
Montréal (Québec)
H3G 1M8

McGill University
McLennan Library
Montréal (Québec)
H3A 1Y1

Université de Montréal
Bibliothèque des sciences humaines et sociales
Montréal (Québec)
H3C 3T2

Université du Québec à Montréal
Bibliothèque
Montréal (Québec)
H2L 4S6

Québec

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec (Québec)
G1A 1A5

Sherbrooke

Université de Sherbrooke
Bibliothèque générale
Cité universitaire
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Sainte-Foy

Université Laval
Bibliothèque générale
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4

Ontario

Downsview

York University
Scott Library
Downsview (Ontario)
M3J 2R6

Guelph

University of Guelph
Library
Guelph (Ontario)
N1G 2W1

Hamilton

Bibliothèque publique d'Hamilton
Hamilton (Ontario)
L8R 3K1

McMaster University
Mills Memorial Library
Hamilton (Ontario)
L8S 4L6

Kingston

Queen's University at Kingston
Douglas Library
Kingston (Ontario)
K7L 3N6

London

The University of Western Ontario
D.B. Weldon Library
London (Ontario)
N6A 3K7

Ottawa

Bibliothèque du Parlement
Section de l'information gouvernementale canadienne
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9

Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Université d'Ottawa
Bibliothèque Morisset
Ottawa (Ontario)
K1N 9A5

Sudbury

Université Laurentienne de Sudbury
Bibliothèque
Sudbury (Ontario)
P3C 2C6

Thunder Bay

Lakehead University
Chancellor Paterson Library
Thunder Bay (Ontario)
P7B 5E1

Bibliothèque publique de Thunder Bay
Thunder Bay (Ontario)
P7E 1C2

Toronto

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Metropolitan Toronto Reference Library
Toronto (Ontario)
M4W 2G8

University of Toronto
Robarts Library
Toronto (Ontario)
M5S 1A5

Waterloo

University of Waterloo
Dana Porter Arts Library
Waterloo (Ontario)
N2L 3G1

Windsor

Bibliothèque publique de Windsor
Windsor (Ontario)
N9A 4M9

Manitoba

Winnipeg

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0V8

The University of Manitoba
Elizabeth Dafoe Library
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2N2

Saskatchewan

Regina

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Regina (Saskatchewan)
S4S 0B3

Saskatoon

University of Saskatchewan
The Main Library
Saskatoon (Saskatchewan)
S7N 0W0

Alberta

Calgary

The University of Calgary
MacKimmie Library
Calgary (Alberta)
T2N 1N4

Edmonton

Bibliothèque publique d'Edmonton
Edmonton (Alberta)
T5J 2V4

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Edmonton (Alberta)
T5K 2B6

The University of Alberta
Library
Edmonton (Alberta)
T6G 2J8

Colombie-Britannique

Burnaby

Simon Fraser University
Library
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5A 1S6

Vancouver

The University of British Columbia
Library
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Y3

Bibliothèque publique de Vancouver
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1X5

Victoria

Bibliothèque de l'Assemblée législative
Victoria (Colombie-Britannique)
V8V 1X4

University of Victoria
McPherson Library
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 3H5

Territoires du Nord-Ouest

Yellowknife

Bibliothèque gouvernementale des Territoires du Nord-Ouest
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
X0E 1H0

Autres pays

République fédérale d'Allemagne

Preussischer Kulturbesitz
Staatsbibliothek
Abt. Amtsdruckchriften U. Tausch
Postfach 1407
1000 Berlin 30
Allemagne

Royaume-Uni

The British Library
Londres, WC1B 3DG
Angleterre, Royaume-Uni

Japon

National Diet Library
Tokyo, Japon

États-Unis d'Amérique

Library of Congress
Washington, D.C. 20540
États-Unis d'Amérique



BON DE COMMANDE

Statistique Canada

ENVOYEZ À:	COMPOSEZ:	TÉLÉCOPIEZ AU:
Division du marketing Vente des publications Statistique Canada Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6	1-800-267-6677 Faites débiter votre compte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis, composez le (613) 951-7277. Veuillez ne pas envoyer de confirmation.	(613) 951-1584 VISA, MasterCard et bon de commande seulement. Veuillez ne pas envoyer de confirmation; le bon télécopié tient lieu de commande originale.

(*Veuillez écrire en caractères d'imprimerie*)

Compagnie

Service

À l'attention de Fonction

Adresse

Ville Province

( ) ( )

Code postal Téléphone Télécopieur

Veuillez vous assurer de remplir le bon **au complet**.

MODALITÉS DE PAIEMENT:

(Cochez une seule case)

☐ **Veuillez débiter mon compte** ☐ VISA ☐ MasterCard

N° de carte

Signature Date d'expiration

☐ **Paiement inclus** ______ $

Veuillez faire parvenir votre chèque ou mandat-poste à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications*.

☐ **N° du bon de commande**
(Veuillez joindre le bon)

Signature de la personne autorisée

Numéro au catalogue	Titre	Édition demandée ou Inscrire "A" pour les abonnements	Abonnement annuel ou prix de la publication			Quantité	Total $
			Canada $	États-Unis $ US	Autres pays $ US		

► **Veuillez noter que les prix au catalogue pour les É.-U. et les autres pays sont donnés en dollars américains.**

► TPS N° R121491807

► Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada – Publications*.

► Les clients canadiens paient en dollars canadiens et ajoutent la TPS de 7 %. Les clients à l'étranger paient le montant total en dollars US tirés sur une banque américaine.

TOTAL	
RÉDUCTION (s'il y a lieu)	
TPS (7 %) (Clients canadiens seulement)	
TOTAL GÉNÉRAL	

PF 093238



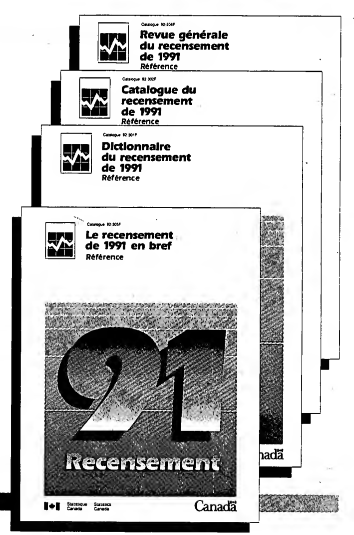


Statistique Canada Statistics Canada

Canada

De nos jours, le recensement constitue la base de données la plus complète qui soit au Canada...

Voulez-vous en tirer tous les avantages ?



Profiter pleinement de la base de données sociales et économiques la plus vaste et la plus détaillée au Canada apparaît souvent comme une tâche colossale, mais le recensement peut se révéler l'outil commercial le plus utile que vous pourriez utiliser. Statistique Canada a conçu une série de produits de référence afin de faire travailler le recensement

On peut se procurer le *Dictionnaire du recensement,* le *Recensement en bref,* la *Revue générale du recensement* et le *Catalogue des produits et services* auprès des centres régionaux de consultation de Statistique Canada ou en téléphonant au...

☎ 1 800 267-6677 ☎

Les rouages du recensement

Les *Rapports techniques du Recensement de 1991* fournissent à l'utilisateur de l'information sur la qualité des données. Ils expliquent en détail les concepts du recensement, les variables et leurs composantes, la couverture, le traitement, l'évaluation des données et leurs champs d'application et d'autres notions pertinentes.



Pour recevoir une liste complète des *Rapports techniques du Recensement de 1991*, communiquez avec votre centre régional de consultation de Statistique Canada ou composez sans frais le...

☎ 1 800 267-6677 ☎